

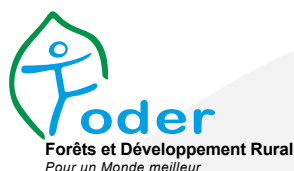


Système Normalisé  
Observation Indépendante Externe



## Le SNOIE, premier système d'observation indépendante certifié dans le monde pour la gestion des ressources naturelles.

Août 2018



Le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE), est désormais certifié ISO 9001. Développé par l'association Forêts et Développement Rural (FODER), en collaboration avec d'autres organisations de la société civile, l'administration et les autres parties prenantes du secteur forestier, le SNOIE a officiellement obtenu son Certificat de conformité à la norme ISO 9001 2015, le 17 avril 2018. Avec l'obtention de ce certificat, le Système normalisé d'observation indépendante externe devient ainsi la toute première approche de surveillance des ressources naturelles par la société civile, certifiée au Cameroun. Cette certification a été attribuée par l'organisation de certification Interface NRM Ltd <sup>1</sup>.

Pour obtenir la certification ISO 9001 du SNOIE, l'association FODER a bénéficié de l'appui financier et technique du Centre for International Development and Training (CIDT) et de l'Université de Wolverhampton dans le cadre du projet «Voix des citoyens pour le changement : observation forestière dans le Bassin du Congo» (CV4C). La certification a une durée de trois ans. *«Obtenir ce certificat marque un grand tournant dans l'histoire mondiale de l'Observation Indépendante de la gestion des ressources naturelles et ouvre une nouvelle ère dont nous avons le privilège d'être les pionniers. C'est aussi de plus grandes responsabilités et une lourde obligation que nous devons assumer, celle de nous maintenir au niveau des standards de qualité, et cela passe par le bon fonctionnement et l'amélioration continue du système»*, se réjouit le Président du Conseil d'Administration de FODER, Rodrigue NGONZO.

\*Le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE) est une approche d'observation indépendante certifiée ISO 9001: 2015 depuis avril 2018 et mise en oeuvre par les organisations FODER, PAPEL, CEDLA et TI-C.

1. Organisme national d'accréditation du Royaume-Uni, chargé de déterminer, dans l'intérêt public, la compétence technique et l'intégrité des organisations telles que celles qui offrent des services de test, d'étalonnage et de certification. <https://www.ukas.com/>

Le Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE), développé en 2015 est un ensemble de procédés de surveillance de l'exploitation des ressources naturelles (RN) basés sur la norme internationale ISO 9001 2015. Ce système a été développé à l'effet de rendre plus efficace les activités d'Observation Indépendante Externe (OIE), d'accroître la crédibilité des dénonciations qui en sortent et surtout de mieux orienter ces dénonciations vers les destinataires appropriées (autorités compétentes, les partenaires techniques et financiers, les opérateurs du secteur etc). L'audit de ce système qui a conduit à la certification ISO 9001 2015 a permis de démontrer la performance du système, d'apprécier les indicateurs de ses processus et la satisfaction des parties prenantes vis-à-vis du système. En effet, en quinze mois de mise en œuvre du SNOIE comme projet financé par la FAO, 88 % des rapports d'OIE produits dans le cadre du SNOIE et transmis à l'autorité compétente qu'est le Ministère des Forêts et de Faune (MINFOF) ont provoqué des réactions de celle-ci. Ainsi, des missions de contrôle de la Brigade nationale de contrôle (BNC) et des Brigades régionales de contrôle (BRC) ont été organisées à la suite des dénonciations faites via le SNOIE. Ces missions ont permis de constater que les dénonciations étaient pertinentes et les lettres de réponse du Ministère des Forêts ont été reçues à cet effet.

Ces impacts positifs du déploiement du SNOIE ont été obtenus avec la contribution des organisations telles que PAPEL (Programme d'Appui à l'Élevage et à la Préservation de la Biodiversité) et CeDLA (Centre pour le Développement Local et Alternatif) qui officient respectivement à l'Est et dans l'Océan. SUHE, une OSC à base communautaire, basée dans la Sanaga Maritime, a également contribué aux



dénonciations mises à la disposition du MINFOF à travers le Suivi communautaire des forêts en temps réel (STR). Transparency International-Cameroon (TI-C), par son implication dans le sous-processus communication et lobbying du SNOIE, a contribué à l'atteinte des résultats obtenus.

En calquant le développement du SNOIE sur la norme ISO 9001 2015, la coordination de ce système a permis à ce qu'il devienne aujourd'hui pour le Cameroun « *un véritable mécanisme pour avoir des informations fiables sur l'observation indépendante externe au Cameroun* », avait indiqué Dr. Gavin Jordan Director, Interface NRM Ltd<sup>2</sup>. D'ailleurs, au niveau de l'administration en charge des forêts, le SNOIE fait désormais parti des réseaux d'informateurs de l'administration. « *L'exploitant forestier illégal est un brigand qui doit être traqué et pour se faire avoir des informations fiables est cruciale. Et le SNOIE, qui fait partie des réseaux de d'informateur, est un système permettant d'avoir ces dénonciations* », avait indiqué le Chef de la brigade nationale de contrôle du MINFOF, Rodrigue Ella, qui, salue l'initiative de la mise en place du SNOIE.

Avec le SNOIE désormais certifié ISO 9001-2015, la société civile Camerounaise et même du bassin du Congo a des procédures standardisées d'OIE pour plus d'efficacité et de crédibilité.

---

2. <https://interface-nrm.co.uk/>

## «Le SNOIE certifié peut être dupliqué partout dans le monde».



**Rodrigue NGONZO**  
PCA de FODER

*Pourquoi et comment avoir pensé à développer le Système Normalisée d'Observation Indépendante Externe (SNOIE) en le calquant sur les exigences de la norme ISO 9001 ?*

Nous avons pensé à mettre en place un système normalisé d'observation indépendante (SNOIE) au début de l'année 2014, suite au constat des difficultés que rencontrait l'observation indépendante (OI) menée par la société civile et les communautés. En particulier, cette OI était très peu crédible et fortement contestée par les autorités compétentes notamment les administrations, le ministère des forêts en l'occurrence mais aussi par les entreprises du secteur privé ; qui se plaignaient entre autres de ne pas comprendre comment se fait l'OI par la société civile. Tous ces acteurs du secteur forêt, estimaient ne pas connaître les procédures que suivent les observateurs

indépendants de la société civile dans leurs activités. Ils se plaignaient également de ne pas comprendre les objectifs qui sont visés par cette OI et doutaient de la neutralité des organisations responsables de l'OI. Il était donc important de rassurer les administrations de la bonne foi de l'OI et le secteur privé de sa neutralité et de son caractère indépendant. Puisque la qualité des dénonciations qui sont les résultats de l'OI était remise en cause, nous avons donc scruté l'ensemble des normes qui existaient pour désormais garantir cette qualité et la crédibilité des travaux de l'OI. En cherchant nous nous sommes rendus compte que premièrement il existe des normes et des standards pour la certification, mais il n'en existe pas pour l'OI. En parcourant donc l'ensemble des standards et des normes, nous avons trouvé la norme ISO 9001 :2008 qui était en vigueur à l'époque comme étant celle à laquelle l'OI pouvait être soumise de manière plus logique, parce que cette norme-là est une norme de qualité générale qui s'applique à tous les processus aussi bien aux entreprises, qu' à des systèmes divers sans précision ni particularité mais à être adaptée et à s'arrimer à ses exigences. En suivant les exigences de la norme ISO 9001 qui est la norme internationale en matière de gestion de qualité, nous avons réorganisé l'observation. Cela est passé par l'écoute, l'identification et la cartographie des processus, la documentation, la description et la définition des procédures à respecter par les observateurs et par les différents intervenants dans le processus d'observation. Tout ce travail a été fait avec des parties prenantes du secteur forêt et des bailleurs de fonds notamment la FAO et L'Union Européenne (UE). Nous avons parcouru ce long chemin qui mène vers la certification en passant par la conception du système, sa validation et son déploiement.

*Aujourd'hui le SNOIE est certifié ISO 9001 2015, quelles peuvent être les opportunités qu'offrent cette certification pour l'observation indépendante externe dans le bassin du Congo en particulier et dans le secteur forestier dans le monde en général ?*

Le long chemin du développement et de la mise en œuvre du système normalisé de l'observation indépendante externe (SNOIE) a abouti en Avril 2018, à l'attribution d'un certificat de conformité aux exigences de la norme ISO 9001 : 2015. Pour précision en 2017, le SNOIE a été mis à niveau aux exigences de la nouvelle version norme qui est celle de 2015. Et en avril 2018, après un processus d'audit externe, d'audit de pré-certification, d'audit de certification et de formation des auditeurs, le système a été soumis au comité International de certification qui a validé la conformité du système aux exigences de la norme de qualité. Les avantages que fournit la certification sont les suivantes : une assurance de crédibilité sur les résultats délivrés par le système normalisé d'observation indépendante ; une assurance du contrôle interne de la qualité des travaux et des processus qui sont mis en œuvre, de la performance sur les procédures d'observation indépendante mais également une assurance pour une durée de trois ans que le système sera surveillé de l'extérieur comme de l'intérieur par des auditeurs qualifiés. A la fois des auditeurs internes qui ont été formés et qui ont été certifiés pour cela, et des auditeurs externes agréés ou accrédités par les organismes de certification pour vérifier annuellement que le système continue de respecter les exigences de la norme.

Le certificat attribué au SNOIE n'est pas limité à un type d'OI particulier. Ce certificat couvre l'ensemble des processus d'observation indépendante de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Cela veut dire que toute organisation autre que FODER et les organisations actuellement associées au système normalisé peuvent bénéficier de ce certificat en en conformant leurs pratiques d'observation

indépendante aux exigences du SNOIE qui ne sont autres que les exigences du management de la qualité ISO 9001 :2015. Le certificat n'a pas de zone géographique déterminée c'est-à-dire qu'il est ouvert à d'autres pays parce qu'il certifie non pas une organisation ou une origine particulière, il certifie un ensemble de processus, il certifie un système qui peut être répliqué partout, qui peut être développé partout dans le monde et appliquer à la gestion de ressources naturelles et même au-delà d'autres processus. Je tiens à remercier les bailleurs de fonds, pour le soutien qu'ils ont accordé à FODER durant les deux longues années de développement du SNOIE; merci pour le soutien technique et financier accordé dans la mise œuvre de ce système qui se poursuit encore aujourd'hui.

*Quelles sont les perspectives maintenant que le SNOIE est certifié ?*

Nous souhaitons étendre cette approche d'OI normalisée en élargissant son champ d'intervention non seulement à d'autres secteurs comme c'est déjà le cas dans le secteur minier, mais aussi l'élargissant d'un point de vue géographique en couvrant l'ensemble des régions forestières du Cameroun et l'étendre à d'autres pays où des contraintes budgétaires se posent à la conception et à la mise en place d'un système normalisé d'OI. Un grand avantage aujourd'hui, est que le SNOIE ayant déjà été développé, tous les efforts de conception et de développement ayant déjà été faits, le certificat ayant été obtenu, il est nettement plus facile de le déployer et de le répliquer dans un autre pays et dans un autre contexte en utilisant les mêmes procédures, en appliquant les mêmes processus et en utilisant le même et unique certificat. Donc un grand avantage en termes d'efficacité de coûts et de développement de mise en place d'un pareil système dans un autre pays. Un grand avantage en terme de délais de mise en place qui est de deux ans peuvent passer à un an voir à moins de six mois le déploiement de ressources et de compétences.

*Toutes les opinions exprimées dans cette publication sont celles de FODER. Elles ne représentent pas nécessairement les points de vue des bailleurs et partenaires techniques et financiers.*

Nos remerciements au Programme d'appui UE FAO FLEGT pour le développement et la mise en oeuvre du SNOIE.

FAO - EU FLEGT PROGRAMME



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Suède  
Sverige



UKaid  
from the British people

Conception graphique: Freedefo / 672 17 22 22 / kingfotie@gmail.com



Système Normalisé

Observation Indépendante Externe

Pour plus d'informations sur cette  
note veuillez contacter:

**Christelle KOUETCHA**

Tel : 674672577 / 695576397

E-mail : christellekouetcha@gmail.com

BP. 11417 Yaoundé

Tél: 00237 242 005 248

[www.oie-cameroun.org](http://www.oie-cameroun.org)

[www.forest4dev.org](http://www.forest4dev.org)

[snoicameroun@gmail.com](mailto:snoicameroun@gmail.com)

